



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SYNEA publie l'étude Gallileo

94% des malentendants conditionnent la réussite de leur appareillage à l'accompagnement en continu de leur audioprothésiste

Paris, le 8 novembre 2016 - L'accompagnement personnalisé et continu des malentendants constitue le cœur du travail quotidien des audioprothésistes. Conscients de son importance ; le Syndicat National des Entreprises de l'Audition (SYNEA) a souhaité interroger directement les patients afin de recueillir leur perception de la valeur ajoutée d'un tel suivi. Une enquête inédite réalisée sur l'ensemble du territoire et dans les 10 enseignes du syndicat auprès de plus de 500 malentendants appareillés. Premier enseignement, si l'on se focalise souvent sur l'appareil, les patients ne s'y trompent pas : pour 94% d'entre eux, c'est bien le travail en continu de l'audioprothésiste qui fait toute la différence dans la réussite de leur appareillage. Retour sur la première étude du genre...

Si la question de la prise en charge des troubles auditifs est souvent sous les feux de l'actualité, on donne rarement la parole directement aux patients, et encore moins à ceux qui sont déjà appareillés depuis plusieurs années. Or, comme l'indique Guillaume Flahault, Président du Synea, « ce sont les patients qui sont les mieux à même de percevoir les points forts et marges de progrès du système, et de définir ce qui a fait la différence dans la réussite de leur prise en charge. C'est ce qu'a souhaité faire le Syndicat National des Entreprises de l'Audition avec l'étude Gallileo, qui vise à mesurer, auprès de malentendants, leur appréciation et **valorisation** du **travail d'accompagnement** de l'**audioprothésiste** et ses équipes, tout au long de la vie de leur appareil. »

Et les résultats sont plus qu'éloquents : **pour 94% d'entre eux, c'est bien le travail en continu de l'audioprothésiste qui fait toute la différence dans la réussite de leur appareillage. Concernant les modalités de financement de la prestation, les avis sont également très clairs : 85% de ces malentendants souhaitent préserver le modèle forfaitaire actuel tout compris, leur permettant un temps et une disponibilité illimitée de leur audioprothésiste et ses équipes** lorsqu'une consultation leur est nécessaire.

L'Etude Gallileo, donner la parole aux malentendants

Une enquête menée auprès de malentendants ayant déjà renouvelé au moins une fois leur appareil auditif dans le réseau des 10 enseignes adhérentes du SYNEA, soit 532 personnes, pour évaluer l'appréciation des malentendants du travail d'accompagnement des audioprothésistes.

Le choix s'est porté sur les malentendants ayant déjà renouvelé leur appareil auditif pour pouvoir qualifier une relation « complète » et globale avec l'audioprothésiste.

Les objectifs de l'étude :

- ➔ Caractériser la population des malentendants ayant déjà renouvelé leur(s) appareil(s) auditif(s) au moins une fois (et ayant donc une expérience longue de l'appareillage auditif) ;
- ➔ Mieux comprendre et quantifier la fréquence des points de contact entre ces malentendants et l'audioprothésiste / le centre d'aide auditive ainsi que le temps passé par l'audioprothésiste et ses équipes dans l'accompagnement des malentendants tout au long de la vie de leur appareil ;
- ➔ Mesurer leur perception du temps passé par l'audioprothésiste et ses équipes et la contribution de ce temps passé à la réussite de leur appareillage ;
- ➔ Evaluer la propension des malentendants à passer d'une modalité forfaitaire de paiement des prestations de suivi des audioprothésistes à un paiement à l'acte.

Les principaux enseignements :

« Pendant toute la vie de l'appareil auditif -commente Maher Kassab, président de Gallileo Business Consulting- ces malentendants se rendent en moyenne **2,8 fois** par an dans leur centre d'aide auditive, soit **davantage que les 2 fois annuelles obligatoires dans la loi. Près de la moitié s'y rendent trois fois par an, ce qui donne une moyenne de 15 rendez-vous en centre pendant toute la durée de vie de l'appareil !**

Un accompagnement qui, selon les personnes interrogées, est indissociable de la réussite de leur prise en charge :

- ➔ 92% de ces malentendants jugent **l'accompagnement de l'audioprothésiste et ses équipes indissociable de l'appareil** auditif en lui-même dans l'obtention des **résultats de leur appareillage** ;
- ➔ 94% de ces malentendants jugent **l'accompagnement de l'audioprothésiste et ses équipes fondamental et incontournable** pour la **réussite de leur appareillage**.

Globalement, des patients plus que satisfaits :

- ➔ 96% de ces malentendants sont **assez** ou **très satisfaits** des **résultats obtenus** avec leurs aides auditives ;
- ➔ 99% de ces malentendants jugent leur **audition nettement** ou **plutôt meilleure qu'avant** d'avoir des aides auditives.

Réforme du système de tarification forfaitaire : les patients clairement contre

La question du prix fait souvent les unes de l'actualité, en interrogeant notamment le modèle forfaitaire, qui est aujourd'hui la règle. Les patients sont pourtant quasi unanimes sur ce point : une très **large majorité** des malentendants ayant déjà renouvelé leur(s) appareil(s) auditif(s) au moins une fois **souhaite conserver** une **modalité forfaitaire** des **prestations de suivi des audioprothésistes plutôt** qu'un **paiement à l'acte**. En effet, 85% de ces malentendants **préfèrent payer un forfait tout compris** pour leurs appareils incluant un **temps** et une **disponibilité illimitée** de leur **audioprothésiste** et ses **équipes** lorsqu'il est nécessaire qu'ils le consultent. De quoi tordre le cou à certaines idées reçues !

Contact presse

Agence Confluence

Vanessa Ibarlucea – 01 40 07 98 20

Vanessa.ibarlucea@comfluence.fr

